

**Communiqué de presse hebdomadaire
CHIFFRES CLES D'AUDIENCE TV**

Semaine du 13 au 19 Mars 2019

Audience de la télévision

Durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu en heures et en minutes.

Jour moyen Lundi/Dimanche - De 3H à 27H - Individus âgés de 5 ans ou plus.

	Durée d'écoute par individu¹
Semaine du 13 au 19 Mars 2019	3H 46MIN

Audience des chaînes nationales

Jour moyen Lundi/Dimanche - Individus âgés de 5 ans ou plus.

Tranche horaire	Chaîne ²	Part d'audience (%)	Audience cumulée (%)
Ensemble de la journée (03h00-27h00)	Al Aoula	12,5	44,1
	Al Maghribia	1,9	20,0
	Autres chaînes SNRT ³	3,5	22,5
	2M	32,4	56,0
Prime time (20h50-22h30)	Al Aoula	23,9	26,8
	Al Maghribia	1,8	7,7
	Autres chaînes SNRT ³	4,1	9,8
	2M	28,1	31,3

¹ : Du 13 au 19 Mars 2019 , un individu âgé de 5 ans ou plus regarde en moyenne par jour la TV pendant 3 heures et 46 minutes.

² : Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula, Al Aoula Internationale, 2M, 2M Monde, Arryadia, Al Maghribia, Tamazight , Assadissa.

³ : Total «Autres chaînes SNRT» : Al Aoula Internationale, Arryadia, Tamazight, Assadissa.

NB : Al Aoula Internationale est comprise dans «Autres Chaînes SNRT» lorsqu'elle diffuse sur satellite un programme différent de celui diffusé en hertzien (décrochage satellitaire).

Les audiences de Medi1TV ne sont pas indiquées dans ce communiqué en raison de l'absence de signature de la chaîne.

Palmarès des émissions des chaînes nationales

Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula et 2M.

Top 5 de la chaîne Al Aoula

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
LALLA LAAROSSA	7 162 000	56,5	samedi 16 mars 2019	21 h 40 min 1 s
METEO	4 500 000	37,5	samedi 16 mars 2019	21 h 32 min 35 s
DOUNIA DOUARA	4 379 000	34,6	mercredi 13 mars 2019	21 h 33 min 13 s
NOUARA	4 089 000	31,5	lundi 18 mars 2019	21 h 35 min 38 s
NOUJOUR AL OULA	2 866 000	23,7	vendredi 15 mars 2019	21 h 30 min 52 s

Top 5 de la chaîne 2M

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
SAMHINI	7 436 000	71,1	mardi 19 mars 2019	19 h 25 min 43 s
MASTER CHEF 2019	6 620 000	55,6	mardi 19 mars 2019	21 h 34 min 37 s
AAYNE AL HAQ	5 755 000	49,4	jeudi 14 mars 2019	22 h 13 min 28 s
RACHID SHOW	5 625 000	45,1	vendredi 15 mars 2019	21 h 41 min 13 s
LAN ATAKHALLA ABADAN	4 812 000	60,3	mardi 19 mars 2019	18 h 21 min 25 s

Remarques :

Seules sont prises en compte dans ce palmarès les émissions d'une durée supérieure ou égale à 5 min.

Le classement des émissions est fait sur la base de leurs nombres de téléspectateurs.

IMPORTANT : Dans le cas d'une émission récurrente ou diffusée plusieurs fois, seule entre dans le palmarès la diffusion dont l'audience est la meilleure.

1. Caractéristiques du dispositif de mesure d'audience au Maroc

Marocmétrie assure depuis le 28 mars 2008 la mesure de référence de l'audience de la télévision au Maroc.

Pour cela, le dispositif Marocmétrie repose sur un panel de foyers. Le panel Marocmétrie est représentatif de la population marocaine équipée en téléviseur, urbaine et rurale.

Au 19 Mars 2019, le panel Marocmétrie est composé de 4298 individus âgés de 5 ans et plus vivant dans 1057 foyers.

Marocmétrie installe dans chaque foyer panéliste, un ou plusieurs audimètres munis de télécommandes à touches individuelles.

2. Indicateurs d'audience

- Durée d'écoute par individu (en minutes) : moyenne du temps passé à regarder la télévision (quelle que soit la chaîne) par l'ensemble des individus qui composent la population étudiée.

- Nombre de téléspectateurs (ou taux moyen exprimé en effectifs) : nombre moyen d'individus par seconde regardant une émission. Cet indicateur est exprimé en milliers.

- Part d'audience (en %) : part que représente la durée d'écoute d'une chaîne dans la durée d'écoute totale du média TV.

- Audience cumulée (en %) : correspond au pourcentage ou au nombre de personnes ayant eu au moins un contact avec la chaîne étudiée au cours d'une période, quelle que soit la durée de ce contact.

3. Règles de diffusion

Toute diffusion de résultats fournis devra respecter les règles suivantes, quel qu'en soit le mode de diffusion (y compris par voie orale) :

1) Toute référence aux résultats devra être accompagnée de :

- La mention « Résultats d'audience Marocmétrie, tous droits réservés par CIAUMED, reproduction et diffusion interdites sauf autorisation »,

- Ainsi que des autres précisions nécessaires pour la bonne intelligibilité des résultats diffusés : période de recueil ou d'enquête, nature précise du ou des indicateurs, critères, tranches horaires, population, etc ...

2) La présentation des résultats ne devra pas être de nature à induire en erreur celui ou ceux à qui ils sont diffusés.

3) Les résultats ne devront être reproduits que dans des conditions permettant à un lecteur, ou un auditeur d'attention et de niveau d'éducation moyen, de comprendre le sens et la portée desdits résultats.

4) Ces résultats ne pourront être rapprochés qu'avec des résultats issus de la même source et directement comparables (mêmes indicateurs, même période ou période antérieure comparable, même population /cible...).

